

Checklist

Les étapes les plus importantes avant de devenir indépendant

1. Raison sociale

La raison sociale peut être choisie librement en principe, mais elle doit refléter la réalité et ne doit pas donner lieu à des tromperies. En outre, elle doit être complétée par l'ajout "SA".

2. Objet social

Vous devez définir dans vos propres termes un objet social approprié pour votre SA avant de l'établir.

3. Domicile

Avant de créer votre SA, déterminez le lieu du siège social et donc du domicile de votre société.

4. Actionnaires

Décidez quelles personnes doivent avoir une part dans la société par actions et qui doit être autorisé à signer.

5. Capital social

Le capital social d'une société anonyme doit être d'au moins 100'000 CHF, dont au moins 50'000 CHF doivent être libérés en espèces.

6. Conseil d'administration

Déterminez le conseil d'administration de votre société anonyme. Si votre société anonyme doit avoir plusieurs personnes au sein de son conseil d'administration, un président doit également être nommé.

7. Taxe sur la valeur ajoutée

La société anonyme est soumise à la taxe sur la valeur ajoutée si le chiffre d'affaires prévu est supérieur à 100'000 CHF.

8. Avoirs des fonds de pension

Il n'est pas possible de retirer à l'avance les actifs d'un fonds de pension, que ce soit lors de la création d'une société à responsabilité limitée (Sàrl) ou d'une société anonyme (SA).

9. Matériel publicitaire

Créez un logo pour votre entreprise, des cartes de visite et du papier à lettre.

10. Création

Après avoir fait tout ce qui est nécessaire, vous êtes prêt à créer votre propre société anonyme.

